

Guizot et la Société de l'Histoire du Protestantisme Français

Calvin vu par Guizot (*)

Le 15 septembre 1924, Paul Souday remarquait que « en un temps où l'on est à l'affût du moindre centenaire (celui de Guizot) passe à peu près inaperçu, tandis que celui de la mort de Michelet retentissait longuement dans toute la presse » et cependant, ajoutait-il, Guizot « a joué un autre rôle (1) et mené un autre train [...] c'était un véritable homme d'action » (2).

Notre Société, qui l'a eu pour Président d'Honneur et qui a compté dans son comité son fils Guillaume (1864-1892), puis son petit-fils Cornélis de Witt (1918-1923) (3) avant d'être dirigée, de 1935 à 1939, par un autre de ses petits-fils, François de Witt-Guizot (4), ne l'avait certes pas oublié puisqu'elle l'associa toujours aux diverses manifestations qu'elle organisait (5), d'autres institutions faisant d'ailleurs de même.

(*) *Note de la S.H.P.F.* : la première partie de ce texte est extraite d'un article publié par M. Frank Delteil dans le *B.S.H.P.F.*, 1974, n° 4, p. 505 à 529. La seconde partie n'a pas pu être présentée lors du colloque ; nous la joignons néanmoins aux *Actes* de celui-ci en raison de son intérêt.

(1) Voir notamment *supra* : *Guizot et l'Enseignement* ; *Guizot l'homme politique*.

(2) *Le Temps* : repris par *B.S.H.P.F.*, t. LXXIII, p. 240. Souday ajoutait : « Taine l'a qualifié de Bossuet protestant. Il y a même aujourd'hui beaucoup à retenir de ses travaux historiques. Dans ce domaine, ni la science, ni les vues pénétrantes ne lui manquaient. Mais c'était un moins grand écrivain que Bossuet ou Michelet. »

(3) Cf. *Tables du B.S.H.P.F.* et articles nécrologiques sur Guillaume Guizot dans t. XLI, 672, XLII, 411..., sur Cornélis de Witt dans t. LXXII, 128, 201.

(4) *Ibid.* et particulièrement t. LXXXVIII, 113 ss. Membre du Comité depuis 1924.

(5) Le 11 janvier 1909, le Comité refusa la publication dans le *B.S.H.P.F.* d'un travail sur : *Guizot et la crise intérieure du Protestantisme français au XIX^e siècle* ; en effet, il touche à trop de ques-

En 1902, son portrait et celui de Denfert-Rochereau furent les seuls tableaux représentant des protestants du XIX^e siècle, admis par le comité à figurer à l'exposition de notre cinquantenaire (*B. S. H. P. F.*, t. LI, p. 429).

En 1927, lors des fêtes de notre 75^e anniversaire, John Viénot, puis N. Weiss rappelèrent son rôle à la Société, tandis qu'Edouard Herriot, dans « une improvisation qui voulait surtout exprimer un sentiment », tint à rendre hommage à son prédécesseur au ministère de l'Instruction publique (*ibid.*, LXXVI, 311 ss., 325 ss., 331 ss.).

En 1930, à l'inauguration de la Maison de Calvin, à Noyon, F. Aubert, parlant au nom du Musée historique de la Réformation, analysa notamment les lettres écrites par Guizot au philosophe et physicien genevois Pierre Prévost et donna copie de cette correspondance à notre Bibliothèque (*ibid.* LXXIX, 394).

Guizot a également figuré, en 1929, au centenaire de la *Revue des Deux Mondes* « Cent ans de vie française » sous les traits du beau tableau de R. Delaroche et aussi de deux caricatures datant de 1833 (*ibid.*, LXXVIII, 450).

En 1934, la Société de l'Histoire de France, à l'occasion de son centenaire, le célébra comme l'un de ses fondateurs (*ibid.*, LXXXIII, 534 ss.) (6).

**

Le centenaire de la mort de Guizot (survenue le 12 septembre 1874) allait permettre de faire appel de condamnations sommaires et de prendre plus exacte mesure d'un homme qui commit, certes, des erreurs mais qui, dans bien des domaines, a laissé une grande œuvre. Notre Société devait

tions encore brûlantes pour qu'il puisse être considéré comme appartenant à l'histoire du protestantisme français (*B. S. H. P. F.* LVIII, 82).

(6) Le 7 mai 1867, Guizot, appelé par un vote unanime à remplacer comme Président de la Société de l'Histoire de France M. de Barante, prononça son éloge et rappela leur longue amitié. Ce discours est inséré *in extenso* dans le *B. S. H. P. F.* « En reproduisant ce morceau d'une éloquence grave et attendrie [...] nous sommes heureux de rappeler les liens qui unissaient déjà notre Comité à la Société de l'Histoire de France et qui viennent de recevoir une nouvelle consécration » (t. XVI, 295 ss.).

En 1934, M. de Witt-Guizot fit faire des recherches dans les archives du Val-Richer, mais on n'y trouva aucun document relatif à la fondation de la Société de l'Histoire de France (*ibid.* LXXXIII, 360).

d'autant plus travailler à cette réparation qu'elle a bénéficié de l'action de Guizot, dont le nom demeure étroitement lié à ses origines. C'est donc pour nous l'occasion d'un retour aux sources, afin d'y retrouver l'image de nos fondateurs, d'y entendre aussi leurs propos et d'y reconnaître leurs projets.

Créé au début d'avril 1852, le Comité de la Société de l'Histoire du Protestantisme français décidait aussitôt à l'unanimité que, « par déférence pour l'illustré auteur du *Cours d'Histoire moderne*, M. Guizot, la présidence d'Honneur lui serait offerte ». Celui-ci, informé par deux membres, voulut bien accorder tout de suite « sa pleine et entière approbation à l'entreprise de la Société et adhérer à la demande du Comité fondateur » (*ibid.*, I, 16). Il s'inscrivit d'ailleurs en tête de liste des cent premiers souscripteurs : « M. Guizot, etc., (*sic*), Président honoraire (*sic*), rue de la Ville-l'Evêque, 4, à Paris » (7).

A la même époque, Guizot avait pris la tête d'un Comité résolu à ouvrir à Paris un gymnase protestant et une Faculté protestante de Théologie. Ce projet échoua malgré tous ses efforts. On retrouve à ses côtés dans cette entreprise quelques-uns des membres les plus éminents de la Société de l'Histoire du Protestantisme (*ibid.*, LXX, 196).

Rapprochement curieux, Charles Read, Président de la Société, exerçait les fonctions de chef du Bureau des cultes non catholiques (8) dont, d'après une lettre du marquis de Jaucourt, Guizot avait accepté de prendre la direction à la mort de Cuvier en 1832 (*ibid.*, XII, 100).

La première circulaire adressée aux pasteurs et professeurs en service dans les Eglises protestantes de langue française assignait comme but à la Société de présenter « un répertoire complet des sources de l'Histoire du Protestantisme français, une collection de pièces justificatives [...] Elle sera ainsi une branche de la Société de l'Histoire de France fondée en 1834 par MM. Guizot, de Barante [...] qui de concert avec le Comité des Documents institué à la même

(7) On ne faisait donc pas de différence entre Président d'honneur et Président honoraire. Toutefois Guizot est généralement désigné comme Président d'honneur.

(8) Le ministre Rouland écrit à F. Guizot, le 17-8-1857 : « J'ai été obligé de me séparer de Read, esprit léger, ardent, poussant au laisser faire et se souciant peu de l'anarchie religieuse. Je l'ai remplacé par M. Sayous, homme grave, sage, instruit, inspirant haute confiance à tous les protestants sérieux... » (Bibl. S. H. P. F., ms. 1562, Fonds Guizot).

époque par le ministre de l'Instruction publique, M. Guizot, a rendu tant de services à la Science historique [...] » (*ibid.*, I, 14).

Conçu comme un « assemblage de matériaux », le *Bulletin* ne pouvait insérer une contribution originale du Président d'Honneur de la Société, mais reprit, notamment dans ses *Aperçus historiques* (9), quelques extraits de ses œuvres ; et ce n'est sans doute pas par hasard si Charles Read les emprunta particulièrement au jeune Guizot présentant Calvin (*ibid.*, I, 22). D'après Guizot la Réforme a eu des résultats « d'une immense portée » : émancipation de l'esprit humain, abolition du pouvoir absolu dans l'ordre spirituel ; « elle a banni à peu près la religion de la politique, elle a ouvert aux fidèles le champ de la foi » (d'après : *Cours d'Histoire moderne*, 4 juillet 1828). De même, seront ultérieurement relevées quelques pages consacrées à Charlotte Arbalète, (10), femme de Duplessis-Mornay, notamment sa comparaison avec Mrs Hutchinson (*ibid.*, II, 66), un traité de La Milletière qui se trouvait au Ministère des Affaires Etrangères (*ibid.*, VIII, 252) : *Avis de Mgr le Cardinal sur le dessein du Protecteur d'Angleterre de réunir en une toutes les communions protestantes avec le moyen de le prévenir et de l'en empêcher*.

Il faut ajouter que les relations de Guizot contribuèrent à donner tout de suite à la Société une audience internationale. C'est ainsi que le comte de Saint-Germain, Lord-Lieutenant d'Irlande, lui signala, le 14 septembre 1853, la présence dans la bibliothèque de l'évêque Marsh, à Dublin, d'un fonds déposé par un réfugié, le pasteur Bouhereau, en attendant qu'il puisse être restitué à l'Eglise réformée de La Rochelle « quand elle se relèverait de ses ruines ». Liste fut dressée de ces documents, parmi lesquels se trouvaient des originaux (*ibid.*, II, 407).

Pendant treize ans Charles Read, qui « était à lui seul tout le Comité, toute la Société... » (11) avait assumé la rédaction de la revue, publiant sans cesse de nouveaux

(9) Sous cette rubrique, le *B. S. H. P. F.* devait donner des « jugements profonds dans lesquels les auteurs résument le fruit d'une longue observation ». « Ces pensées détachées donnent la clef d'une époque, l'intelligence d'un événement [...] » (t. I, 22).

(10) Mme de Witt, née Guizot, a édité les *Mémoires de Madame de Mornay*, 2 vol., Sté de l'Histoire de France, Paris, 1868-69, avec une notice par M. Guizot.

(11) « Président, Rédacteur en chef, Archiviste, Secrétaire, Administrateur, Trésorier, Agent général ». Rapport de Ch. Waddington à la XIII^e Assemblée de la Société (*B. S. H. P. F.*, t. XIV, 62 ss.).

documents « pour redresser les erreurs et opposer des faits aux préjugés et aux calomnies » (12).

Cependant la sécheresse apparente du *Bulletin* décourageait bien des lecteurs, créant une situation financière difficile. Aussi la majorité des membres du Comité, et surtout Guizot, préconisait-elle quelques changements pour ajouter un intérêt littéraire et religieux, faire une place, notamment, aux études historiques et aux « récits » analogues à ceux de Jules Bonnet, qui avaient été couronnés par l'Académie française. Charles Read s'inclina, sans quitter le Comité, en s'effaçant devant Fernand de Schickler. A un parisien d'origine écossaise succéda un parisien qui serait d'origine hongroise (13).

Lors de la 14^e Assemblée générale tenue le 10 avril 1866 au temple de l'Oratoire du Louvre, c'est Guizot lui-même qui donna connaissance à un auditoire nombreux et choisi de ce changement d'orientation. Il dressa pour la Société, sinon une charte, du moins un programme : documents, études historiques seraient suivis de bibliographies. Les grands événements de l'histoire protestante seraient commémorés ; des concours seraient institués. Enfin une bibliothèque d'histoire protestante, analogue à celle qu'il avait admirée en Angleterre pour l'étude des dissidents, serait ouverte à Paris et accueillie, d'abord, dans l'hôtel de M. de Schickler, place Vendôme (*ibid.*, XV, 162 ss.) (14).

Le changement d'orientation du *Bulletin* semblait devoir

(12) Le 14 avril 1863, à la XI^e Assemblée générale, à l'Oratoire, Ch. Read disait : « Des écrivains nous ont traités de société guerroyante et ont ouvert contre nous les hostilités. Cependant notre association était une association filiale avant tout [...] Mais assaillis, « nous n'avons certes point reculé [...] appliquant cette parole d'un « père de l'Eglise : Diligite homines, errores interficite [...] », (*B. S. H. P. F.*, t. XII, 188).

(13) « Charles Read, d'origine écossaise par son père, descendait, par sa mère, du dernier commissaire de la France à Saint-Domingue [...] » (*B. S. H. P. F.*, t. LXXVI, 332). Voir également nécrologie (t. XLVIII, p. 5 ss., 111 ss., 191). « D'après une tradition de famille, M. de Schickler descendait de fugitifs pour cause de religion de la ville hongroise de Gran. Ses ancêtres s'étaient réfugiés à Bâle [...] » (*B. S. H. P. F.*, LVIII, 482, LIX, 196 ss., LXXVI, 331). Il n'avait pas trente ans lorsqu'il fut élu Président de la Société par un vote unanime — il se rattachait à la tendance libérale. Guizot paraît avoir pris une part importante à cette évolution de la Société.

(14) Guizot s'est intéressé à la Bibliothèque ; en 1869, il lui envoie « plusieurs de ses ouvrages » (*B. S. H. P. F.*, XIX-XX, p. 47). Nous n'avons cependant aujourd'hui qu'une partie des œuvres de Guizot et l'on constate de graves lacunes que nous serions très heureux de pouvoir combler.

appeler une plus étroite collaboration de Guizot. Or il n'en fut rien. C'est sans doute parce que ce dernier était alors très absorbé par la rédaction de ses *Mémoires* (15) ainsi que par celle des *Méditations* (16). Aussi F. de Schickler, après avoir rendu hommage à la grande œuvre historique du Président d'Honneur, ajouta-t-il : « Et l'histoire protestante ? demanderez-vous peut-être. Nul plus que nous n'a lieu de le regretter, M. Guizot ne lui a consacré qu'à de rares intervalles ses savants labeurs (17) [...] Mais quand, sur sa route, il a rencontré la Réformation, jamais il n'a manqué de la saluer au passage » (18). C'est ainsi que, comme on va le voir, il a été attiré par la forte personnalité de Calvin (19) dont il a, par deux fois, repris l'étude « au commencement et presque au terme de sa longue carrière ». C'est peu avant sa mort qu'il écrivait : « La révolution du xvi^e siècle a été d'abord et essentiellement religieuse [...] [elle] a embrassé tout l'homme et toute sa destinée, puis l'être social au milieu de ses semblables. C'est là le propre et grand caractère de l'événement et la principale source du bien qu'il a fait à côté du prix qu'il a coûté » (*ibid.*, XXIV, 147 ss.).

Guizot, ce doctrinaire, n'a point cherché à dominer la Société de l'Histoire du Protestantisme, mais lui a apporté son appui, en particulier le prestige de son nom qui, dans les milieux intellectuels, demeurerait grand (20).

(15) Voir *supra*, la communication de M. RICHARD : *Guizot mémorialiste*.

(16) Voir *supra*, la communication de M. A. ENCREVÉ : *Le rôle de Guizot dans les affaires protestantes sous le Second Empire*.

(17) Guizot a cependant longuement étudié l'histoire de la Révolution d'Angleterre. Voir la communication de M. O. LUTAUD : *Guizot historien politique, écrivain, devant les révolutions d'Angleterre*. M. L. note : « l'ambiguïté de sa position religieuse : un historien presque neutre devant un public catholique ; il ne parle guère des dogmes, de l'anticléricalisme du temps, ni même (avec la sympathie attendue) des presbytériens ». Cependant c'est à leur propos que Guizot écrit à Montalembert, le 27 août 1863 : « Il suffit d'une poignée de croyants pour vaincre des armées d'indifférents et même d'incrédules » (Communication de M. R. LADOUX).

(18) Naturellement l'histoire de la Réforme tient une grande place dans *l'Histoire de France racontée à mes petits-enfants*, à partir du tome III, p. 165 ss., Paris, 1874.

(19) Le 15 octobre 1868, Guizot demande au Comité des renseignements bibliographiques sur Calvin (*ibid.*, t. XVIII, 302).

(20) Guizot, écarté du pouvoir, participait assidûment aux travaux de l'Institut où il exerça jusqu'à sa mort une influence considérable. Il était membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres depuis 1833, de l'Académie Française depuis 1836, de l'Académie des Sciences morales et politiques depuis 1932. C'est ainsi que M. Clarac (*Guizot mourait il y a 100 ans*, Académie

De son côté, la Société tint à garder quelque distance vis-à-vis d'un homme d'Etat déchu dont la politique, dans ses prolongements, paraissait alors déboucher sur « l'Ordre Moral ». On comprend donc que Jules Bonnet, ancien normalien, lui aussi originaire du Gard et ami de Mignet, après avoir tenu à marquer que la mort de Guizot, « grand deuil public, était pour la Société un deuil domestique », n'ait pu faire « de respectueuses réserves à l'expression réfléchie de (son) admiration » (*ibid.*, XXIII, 433).



C'est après avoir quitté la haute administration pour passer dans l'opposition et après avoir perdu sa chaire en Sorbonne que Guizot se tourna vers les études historiques et littéraires. Faut-il s'étonner de trouver alors, parmi des ouvrages beaucoup plus importants, une *Biographie de Calvin* parue dans le *Musée des Protestants célèbres* que rédigeait « une Société de gens de Lettres » (21) ?

On peut y voir d'abord un hommage à Genève, « son berceau intellectuel » (22). Or cette cité indépendante,

des Sciences morales et politiques, Paris, 1974, p. 15), dit, qu'à partir de 1853, il assista à la plupart des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, sauf pendant les mois d'été.

Le 3 janvier 1872, sur la proposition de l'Institut de France tout entier, l'Académie Française décerna à Guizot le prix biennal de 20 000 F pour ses *Mémoires* et son *Histoire de France destinée à la jeunesse*. Guizot dans son remerciement écrivit : « Les lettres ont vraiment des récompenses sans pareilles pour ceux qui, après s'être adonnés à leur culte avec les confiantes ambitions de la jeunesse, viennent à la fin d'une vie agitée leur demander un repos digne au sein d'un travail toujours si doux ». Il affecta cette somme, avec l'agrément de ses collègues, à la fondation d'un prix triennal attribué par l'Académie et qui porterait son nom (*B.S.H.P.F.*, t. XXI, p. 102).

(21) Elle est insérée dans le t. I, s. d., Paris « chez tous les libraires ». D'après *B. S. H. P. F.*, t. I, p. 22 (cf. *supra*, p. 420) cette notice aurait été publiée en 1822.

Les numéros de pages qui vont être indiqués entre parenthèses renvoient à cette biographie de Calvin.

(22) « Genève est mon berceau intellectuel » écrivait Guizot en 1859. M. Ch.-H. POUTHAS : *La jeunesse de Guizot, 1787-1814*, Paris, 1936. Cf. Marg. MAIRE : *Guizot et ses cousins genevois d'après ses lettres inédites* dans *Mélanges* offerts à M. Paul-E. Martin, Genève. « [...] ma mère, avec son grand sens et son absolu dévouement, m'amena à Genève en 1799 pour que j'y puisse faire ces études classiques et complètes qui n'avaient pas encore été ressuscitées en France ». Guizot : *Les vies de quatre grands chrétiens français*, Paris, 1873, p. 367. J. B. a relevé, sur le *Libre du Recteur, Catalogue des Etudiants*

placée entre la Savoie, la France et l'Italie et liée à elles, présentait bien des avantages qui allaient favoriser son essor. Mais c'est Calvin qui en a fait le centre de la Réforme ; c'est de lui qu'elle a reçu « et le premier éclat de son nom et l'impulsion qu'elle a suivie après sa mort. Là comme ailleurs, la puissance du grand homme a fait celle des lieux d'où partirent son action et ses travaux (p. 63-64) » (23).

« Le grand homme », ces termes reviennent souvent sous la plume de Guizot (24). Est-ce Genève qui a révélé au jeune réformé languedocien la stature véritable du Réformateur, ou la tient-il de ses origines et de son éducation ? Dans tous les cas, cette biographie témoigne de sa conviction. Ramassée en 77 pages, c'est-à-dire schématisée, elle se lit d'une traite, avec agrément et intérêt, sinon avec avidité. La forme y contribue, certes, émaillée d'heureuses formules qui, pour marquer les étapes, ont l'éclat de plaques fraîchement gravées. On pense au jugement de Goethe : « Guizot possède un regard profond et pénétrant, comme je n'en ai rencontré chez aucun historien [...] ».

Visiblement l'auteur a été porté par son sujet, sinon fasciné par son modèle : de l'un à l'autre, le courant passe. Accord des sensibilités, des caractères ou des intelligences ? surtout communauté de foi. Guizot connaît bien l'œuvre de Calvin (25). De là cette maîtrise d'un grand sujet, cette

de l'Académie de Genève, parmi les étudiants admis en philosophie, le 3 août 1806, « l'illustre historien dont la gloire est comme notre patrimoine domestique : François Guizot de Nîmes » (B. S. H. P. F., XVI, 201).

(23) Idées reprises dans : GUIZOT, *Les vies...*, op. cit. « Genève n'avait alors que 12 ou 15 000 habitants et point encore de renom dans le monde [...] Il y avait là une république chancelante, une foi flottante, une Eglise à peine ébauchée, un Etat et une Eglise tantôt confondus, tantôt séparés [...] Etait-ce là une fermentation féconde ou une anarchie stérile ? C'est pour avoir donné de toutes ces questions [...] une solution efficace pendant trois siècles que Genève est devenue une ville célèbre, et c'est à Calvin que cette solution a été due » (p. 217 ss.).

D'après Guizot, en 1541, les strasbourgeois étaient frappés de l'importance de Genève comme centre et foyer de la Réforme en France et en Italie ; ils cédèrent à cet intérêt général de la cause commune « et accordèrent son congé à Calvin » (*ibid.*, p. 263).

(24) Notamment p. 43, 79, 115 ; « génie » (p. 52, 69) ; « esprit supérieur » (p. 50).

(25) Cf. p. 118, Guizot recommande l'édition de Schipper, Amsterdam, 1667, 9 vol. Il cite aussi la *Vie de Calvin*, par Théodore de BÈZE ; les *Fragments biographiques et historiques extraits des registres du Conseil d'Etat de Genève*, Genève, 1815 ; la *Vie de Calvin* par BOLSEC, Douai, 1616 ; *Histoire littéraire de Genève*, par SENEBIER ; *Histoire de Genève*, par Jean PICOT ; Dr PLANCK : *Histoire de la*

compréhension vigilante et même cette admiration toujours lucide.

La cause de cette admiration est indiquée dès l'introduction. Quand il s'agit de changer la croyance plutôt que l'état présent de la société, il faut « quelqu'un des héros de l'espèce humaine » capable de « trouver dans les consciences un point d'appui assez ferme pour ébranler de là tous les intérêts, toutes les habitudes » et « changer la face du monde au nom de la seule vérité » (p. 43) (26). « Les Révolutions morales » (27) ont presque toutes gardé le nom de leur fondateur. « Jean Calvin a eu cet honneur. C'est assez dire qu'il l'a mérité. De tels succès ne s'usurpent point et la conquête intellectuelle d'une partie du monde n'est pas l'effet d'une victoire qui se puisse imputer au hasard » (p. 42-43).

**

« Le philosophe de l'Histoire » — pour reprendre les termes du président René Rémond — y discernait certainement une élection ; car rien, remarque Guizot, ne préparait Calvin à un pareil rôle. On pourrait même se demander si, dans sa jeunesse, il n'a pas cherché à éluder le choix qui tourmentait tant de ses contemporains. Il s'y trouva d'ailleurs bientôt acculé, sa nature ne pouvant longuement hésiter entre ce qu'il tenait pour la vérité et ce qui lui apparaissait comme l'erreur. D'autre part, une activité limitée et obscure ne lui convenait point. S'il quitte la France, c'est moins pour assurer sa sécurité que pour donner libre cours à son besoin d'agir. La défense de ses frères durement persécutés et complètement défigurés auprès de l'opinion française et étrangère lui en fournit l'occasion : en 1536, il publie à Bâle la première édition de son *Institutio religionis christianae*. Ce n'était que « le squelette » (p. 55) ou plutôt « le germe contenant tous les fruits qu'il a portés » (p. 57) d'une œuvre sans cesse remaniée et enrichie.

doctrine protestante, t. V ; Dr BREITINGER : *Essai sur la formation et le caractère de Calvin et de l'Eglise de Genève*, dans *Almanach de la Réformation pour l'année 1821*.

(26) Passage reproduit dans le 1^{er} numéro du *B.S.H.P.F.*, t. I, p. 22. Cf. *supra*, p. 420. XXXX

(27) Guizot avait parlé au début de révolution religieuse ; il semble avoir eu des scrupules à reprendre le qualificatif. Faut-il voir là l'influence du XVIII^e siècle ?

C'était déjà le « secret de son empire » (p. 56), « système de doctrine et plan de constitution » (p. 68).

La Réforme a commencé par une période de combat : il fallait dénoncer les abus, faire une percée, conquérir le terrain. C'est la grande œuvre de Luther. On entraînait maintenant dans la seconde époque de toutes les grandes révolutions sociales, celle de l'établissement (28). « Luther était né pour vaincre. Calvin pour fonder ; nécessaires l'un et l'autre, ils étaient faits pour des nécessités égales mais différentes » (p. 55).

Cependant si la Réforme en Occident avait désormais une constitution, elle y manquait encore de centre et d'appuis. La société réformée n'était pas faite. De plus, Calvin n'ayant trouvé ni en Italie, ni en France un point où s'établir, voulait se retirer à Bâle pour y goûter le repos dans le travail et le commerce de quelques amis. « Cette puissance mystérieuse que notre ignorance appelle le hasard en avait décidé autrement » (29) (p. 61). L'adjuration pathétique de Farel le retint à Genève.

Alors naquit chez Calvin la seconde des grandes pensées qui ont rempli sa vie : toujours plus occupé des besoins intérieurs que des périls extérieurs, il « entreprit de réaliser la Réforme sous le point de vue moral. C'est là, si je ne me trompe, le caractère dominant du génie et des travaux de Calvin » (p. 69). La réforme ne serait rien tant qu'elle ne saisisrait pas l'homme tout entier, ne dominerait pas sa vie comme son langage, ses actions comme sa foi. C'est lui qui va fonder la Réforme en Occident et former une société nouvelle par de fortes institutions capables de contenir les volontés et les écrits.

Ainsi pour Guizot, Calvin est le législateur et l'organisateur de la Réforme « et c'est en faisant cette œuvre dans le moment même où elle était possible et nécessaire qu'il a montré son génie » (p. 52).

Certes, l'institution du Consistoire, censure active de la foi, de la vie et des mœurs, choque nos idées modernes. En effet, « c'est un grand progrès d'avoir soustrait à l'empire de

(28) « On accusait les Réformateurs de ne savoir, de ne vouloir que dissoudre et détruire [...] Parmi les disciples de Luther, Melancthon essaya le premier de repousser les accusations des catholiques en faisant connaître, dans son ensemble, la croyance nouvelle ; en 1521 avaient paru ses *Loci communes theologici*, ouvrage réimprimé 65 fois du vivant de l'auteur et, qu'en 1546, Calvin lui-même crut devoir traduire en français » (p. 53-54).

(29) Formule à rapprocher de celle citée à la page précédente : « ... l'effet d'une victoire qui se puisse imputer au hasard ».

l'autorité publique les opinions et les actes immoraux que les lois ne déclarent pas criminels » (p. 83). Telles quelles, ces institutions, conformes aux idées et aux besoins de la cité et du temps, ont gouverné Genève pendant plus de deux siècles. Au point de vue religieux, elles ont consolidé la Réforme et vont être adoptées dans de nombreux pays. « C'est par là qu'au lieu de n'être, comme tant d'autres, qu'un grand théologien, Calvin a fondé une République et une Eglise » (p. 84). Il a également fondé un collège et une académie (1558) où devaient être enseignées toutes les connaissances humaines. Car il a parfaitement compris que, pour se répandre, la science ne pouvait plus être abandonnée à l'initiative privée et qu'il appartenait à l'Etat de l'organiser.

Calvin a ressenti, d'autre part, très profondément le besoin de l'unité entre les Evangéliques. Il l'a manifesté, notamment à Strasbourg, par ses prédications aux Anabaptistes et aussi par la publication de son *Traité de la Cène du Seigneur* (1540), dans lequel il a été conduit à une doctrine qui pouvait rapprocher les thèses antagonistes de Luther et de Zwingli.

**

Ce « génie » reste, cependant, un homme : la puissance de Calvin mais aussi l'imperfection de son caractère apparaissent « dans cette action de tous les instants où se révèle et se fait si durement sentir la difficulté des choses humaines » (p. 85). Dans la défense des institutions, Calvin sut faire preuve de prudence en même temps que d'énergie ; ainsi il connaissait assez la nature humaine pour ne pas proscrire tous les divertissements (30). C'est dans la défense de ses doctrines que Calvin se montre « moins juste et moins sage » (p. 92). « Calvin théologien fut beaucoup plus emporté, beaucoup plus despote que Calvin magistrat, et

(30) En 1546, des comédiens étant venus à Genève, Calvin, consulté, ne s'opposa pas à leurs représentations et lorsque, du haut de la chaire, un de ses collègues tonna contre eux, il s'employa avec succès à calmer l'effervescence que ce sermon avait excitée. « Ce ne sont point des plaisirs innocents que je blâme répétait-il souvent ; les jeux de cartes, par exemple, n'ont en eux-mêmes rien de criminel ; mais je crains l'empire que de tels divertissements prennent bientôt sur ceux qui s'y livrent, les fraudes, les querelles, la division des familles [...] Dans les plaisirs, Calvin poursuivait donc les vices, et c'étaient aussi leur vice que les Libertins défendaient dans leurs plaisirs » (p. 85-86).

c'est sur sa conduite dans ce genre de combat que se fondent les reproches sérieux qu'on a faits à son caractère » (p. 93). On ne saurait à bon droit lui faire grief de son intolérance, car il n'a fait ici que suivre son siècle. « L'orgueil et l'animosité qu'il laissa parfois percer étaient de lui. Gardons-nous de le taire ; c'est précisément sur l'imperfection des hommes, et des meilleurs, que se fondent les droits de la liberté » (p. 99).

Après avoir ainsi présenté l'homme des grandes actions, Guizot, en terminant, s'est intéressé à l'homme de la vie quotidienne, d'autant plus que celle de Calvin a été si lourde qu'on se demande comment elle ne l'a pas écrasé. Avec les années, son corps lui laisse de moins en moins de répit, rongé par la fièvre, la migraine, secoué par des crises d'asthme, des hémorragies, de violentes coliques... Il va cependant, un peu voûté, la tête haute, le regard grave ou passionné. Son « plus grand combat » il doit le mener contre lui-même, son tempérament irritable, et il avoue n'avoir « pu vaincre encore cette bête féroce » (p. 108). Il a connu aussi de grandes épreuves : la mort de sa femme, dont il a d'autant plus souffert que sa sensibilité est profonde, celle de ses enfants. Simple et « toujours laborieux au sein de la gloire » (p. 112), son activité est prodigieuse. « De deux semaines l'une, il prêchait tous les jours » et la Bibliothèque de Genève, outre ses sermons imprimés, en conserve 2 025 manuscrits (p. 106). Il donne trois leçons de théologie par semaine, assiste à toutes les réunions du consistoire, de la Compagnie des Pasteurs. Il suit les affaires de la cité. Il enrichit sans cesse son *Institution*, écrit de nombreux commentaires, livres ou traités, correspond avec des chefs d'Etat, des princes, des fidèles, des Eglises. Sans se déplacer, il sut se répandre sur l'Europe entière et souffla son esprit sur les peuples les plus divers. Après les luttes violentes, le Conseil de la ville lui témoigne « une immense considération ». Ainsi, uniquement établi dans l'ordre moral (*sic*) (31), il agit, de là, sur l'ordre temporel (p. 118).

Tel est lucide, profond, « le regard de Guizot » sur Calvin. Cette biographie ne doit pas être comparée avec les études récentes, mais bien avec celles de son temps, et surtout avec le modèle qu'elle s'attache à présenter. Guizot a pleinement réussi et a su être un excellent interprète de Calvin.

(31) Cf. *supra*, n. 27.

Cet intérêt, ou plutôt cette inclination pour Calvin, n'est pas un fugace emballement de jeunesse, car il devait — comme l'a remarqué le baron de Schickler (32) — inspirer à Guizot, en 1873, une nouvelle biographie du Réformateur ; et ces pages ont l'accent d'*ultima verba* (33). Comme la précédente, celle-ci devait prendre place dans un nouveau « Musée » (34), mais la perspective s'est élargie, elle ne se limite plus aux protestants illustres. Elle se propose de rassembler de « grands chrétiens », « les plus sincères et les plus glorieux représentants » du protestantisme et du catholicisme, « ces deux grandes branches issues du tronc » commun. Celles-ci, après de durs affrontements, commencent à découvrir qu'elles doivent vivre en paix dans la liberté. Elles doivent faire plus pour rester fidèles à l'enseignement de leur maître recommandant à ses disciples, lancés à la conquête du monde, l'unité et l'universalité ; elles doivent « s'unir sans se confondre ». Cela d'autant plus que le christianisme est maintenant ouvertement attaqué « dans son suprême caractère, dans son origine divine et son histoire surnaturelle ». Guizot a donc choisi « comme de nobles et salutaires exemples du christianisme sympathique et de son unité persistante au sein de ses plus éclatantes variétés, quatre hommes : Saint-Louis, Calvin, Duplessis-Mornay et Saint-Vincent de Paul, parce qu'ils ont été chrétiens avant tout, dans leur pensée et dans leur vie » (35).

(32) Cf. *supra*, p. 422.

(33) Cette biographie parut d'abord en anglais ; cf. lettre du 14 avril 1869, adressée à Guizot par le pasteur Gaberel. Celui-ci, après lui avoir exprimé sa reconnaissance pour les fréquentes mentions faites de son livre, ajoute : « M. Coulin me dit que vous avez préparé une édition française de cette biographie [...] » il lui propose quelques documents nouveaux (Bibl. S. H. P. F., ms. 1562). Cet ouvrage ne devait paraître qu'en 1873.

(34) Cf. *supra*, n. 21. Cette biographie conservait des lecteurs : le pasteur Coulin écrit de Genève, le 9 décembre 1868, en envoyant un « discours » qu'il avait fait sur Calvin, « Je me rappelle qu'avant de l'écrire, j'avais lu avec grand profit une notice de M. Guizot sur Calvin publiée dans la biographie des protestants illustres et une autre de M. Mignet » (Bibl. S. H. P. F., ms. 1562).

(35) *Les Vies de quatre grands chrétiens français*, t. I : St Louis, t. II : Calvin, 1 vol., 376 p., Hachette, Paris, 1873. Les citations qui précèdent sont empruntées à la préface ; celles qui vont suivre (avec un numéro de page), renvoient à cette nouvelle biographie de Calvin.

Le second volume annoncé n'a jamais paru. On a vu que Guizot

Plus étendue (226 pages), la nouvelle biographie de Calvin doit évidemment se substituer à la précédente à laquelle, fait étonnant, il n'est prêté aucune attention, alors que des références rappellent le *Cours d'Histoire moderne*, à la Sorbonne (p. 153), le *Cours sur l'Histoire des Civilisations* (p. 195), les *Méditations sur la religion chrétienne* (p. 195).

Guizot aurait-il englobé ce premier essai dans la condamnation qu'il porte sur tout ce qui est inspiré par un « procédé superficiel et dur » (36) ? Sans doute aussi le tient-il pour trop marqué par la philosophie des Lumières, plus « moral » que « religieux » (37). Enfin sa documentation s'est beaucoup élargie ; car, en 50 ans, l'historiographie calvinienne a fait un bon en avant. Guizot enregistre ce renouveau et s'en inspire largement : édition de Brunswick des œuvres de Calvin, citée avec éloge (p. 358), lettres françaises de Calvin, biographies de Bungener, de Henry, de

s'était déjà intéressé à Charlotte Arbaleste et à son mari Duplessis-Mornay (*supra*, n. 10). Le 14 mai 1868, Gauffrès, qui prépare une notice sur le fils de Mornay, demande communication à Guizot de lettres qu'il possède et émet le vœu que les *Larmes de Mornay* et sa *Méditation sur Proverbes III, 11-12*, écrites lors de la mort de Charlotte Arbaleste, figurent parmi les pièces justificatives de l'édition préparée sous les auspices de Guizot. « La Société de l'Histoire de France s'est souvent montrée obligeante pour celle du Protestantisme français. Peut-être le Président de l'une voudrait-il se souvenir qu'il est aussi le Président de l'autre » (Bibl. S. H. P. F., ms. 1562).

L'ouvrage de Guizot fut accueilli avec réserve par la presse protestante. E. de Pressensé, tout en rendant hommage à la noblesse des paroles et du but, contesta le rapprochement entre protestants et catholiques et demanda à Guizot ce qu'il faisait du Concile du Vatican (*Revue Chrétienne*, 1873, p. 128). E. Doumergue, dans le *Christianisme*, indiqua qu'à ce même concile, Mgr Strossmayer ayant cité les noms de Leibniz et de Guizot, n'avait pu poursuivre son intervention (21 février 1873).

Dans une lettre du 5 avril 1869, le pasteur Coulin de Genève, après un éloge de la nouvelle biographie de Calvin, se déclare « frappé du choix de quatre disciples ; il ne pouvait être plus heureux en lui-même, mais surtout en regard du public anglais » (Bibl. S. H. P. F., ms. 1562).

(36) « C'est, dans l'Histoire, une œuvre facile et grossière de peindre uniquement les partis et les hommes par leurs côtés les plus saillants et par les idées et les passions violentes qui les séparent le plus. Je n'ai nul goût pour ce procédé superficiel et dur » (p. 243).

(37) Cf. *supra*, n. 27.

Staehelin, ouvrages de Gaberel ou de Bonivard (38). Sa correspondance le montre attentif à préciser ou à élucider bien des détails, par exemple la valeur des gages servis à Calvin (39).

Révolution essentiellement religieuse (40), la Réforme a subi l'épreuve du temps. « Par l'arrêt de l'histoire et selon le dire de Bossuet » (p. 157), Luther et Calvin ont été à la tête de ce grand mouvement. Le temps est venu de les bien connaître et de les juger avec équité. C'est pour cela que Guizot va reprendre « le tableau du caractère et du génie de Calvin tels qu'ils se sont manifestés dans les œuvres et dans les luttes où il a si rapidement consumé sa vie » (p. 207).

A vrai dire, le précédent portrait si ferme, si vivant, parfois peut-être un peu anguleux, n'appelait pas de grandes retouches ; nombreuses mais discrètes, elles font apparaître des traits plus nuancés.

Une place importante est faite à l'œuvre littéraire et théologique. Guizot en a une connaissance directe et n'hésite pas à formuler des hypothèses ou des opinions. Il voit, dans la parution du *De Clementia*, un plaidoyer discret en faveur des novateurs (p. 167 ss.). Il incline à penser qu'une première édition française de l'*Institution* a été publiée, sans nom d'auteur, en 1535. Il a lui-même entre les mains une

(38) *Johannis Calvini opera quae extant omnia* ; collection commencée en 1863 par G. Baum, E. Cunitz, E. Reuss, professeurs à la Faculté de Strasbourg, dans le *Corpus Reformatorum*.

J. BONNET, *Lettres de Jean Calvin. Lettres françaises*, Paris, 1854, 2 vol.

P. HENRY, *Das Leben Johann Calvins, des grossen Reformators* ; Hambourg, 1835-1844, 3 vol.

F. BUNGENER, *Calvin, sa vie et son œuvre*, 1862.

E. STAEHELIN, *Johannes Calvin Leben und Ausgewählte Schriften* ; Elberfeld, 1863, 2 vol.

J.-P. GABEREL, *Histoire de l'Eglise de Genève*, 1853-1862, 3 vol.

A. ROGET, *L'Eglise et l'Etat de Genève du vivant de Calvin*, Genève, 1867.

A. RILLIET, *Relation du procès criminel intenté à Genève contre Michel Servet* (Mém. Soc. Hist. et Arch. de Genève, 1844).

F. BONIVARD, *Advis et devis de l'ancienne et nouvelle police de Genève* (1865).

(39) Dans une lettre du 14 décembre 1868, Bungener regrette de ne pouvoir donner à Guizot tous les renseignements demandés. M. Heyer (?), archiviste, lui en promet de plus complets : valeur actuelle du florin, de l'écu-soleil, de la coupe de blé, du bossot (?) de vin. Il ajoute : « Il paraît d'ailleurs que ce tiers du xvi^e siècle [...] vit d'assez grands changements dans la valeur des monnaies et qu'il importe par conséquent de distinguer soigneusement entre les diverses parties de cette période [...] » (Bibl. S. H. P. F., ms. 1562).

(40) Affirmation beaucoup plus nette que *supra*, n. 27.

édition française de 1562, imprimée à Genève. Ce volume — il n'a pas été retrouvé dans la bibliothèque du Val-Richer — avait appartenu à Sully, qui a chargé les marges de ses notes (p. 181). A cet ouvrage, Guizot reproche deux erreurs qui lui paraissent contraires à l'esprit chrétien : l'autorité des livres sacrés en toutes matières (41) et la négation du libre arbitre de l'homme (42). Critiques secondaires cependant : *l'Institution de la Religion chrétienne* reste ce que Calvin « a fait de plus efficace et de plus durable [...], le plus beau monument de la grandeur de son esprit et de l'originalité de ses idées » (p. 178). « (Sa) pensée [...] était plus grande qu'il ne le savait lui-même », car quand il débattait avec les autorités genevoises les *Ordonnances ecclésiastiques*, « il travaillait pour de grands Etats modernes » (p. 268).

La première *Confession de foi* est jugée « simple, modérée [...], strictement conforme aux faits, aux dogmes, aux préceptes consignés dans les livres saints » (p. 224). L'échange de lettres avec Sadolet, « polémique contenue et polie » (p. 243), qui trouva en Europe un large écho, révèle la profondeur du fossé qui sépare les deux Eglises.

(41) Remerciant Guizot de l'envoi de son livre, le pasteur C.-E. Babut, de Nîmes, lui écrit qu'il a « presque toujours le bonheur d'être d'accord avec (lui) dans les jugements » qu'il porte. Il fait cependant une réserve et se demande si Calvin croyait à la complète infailibilité des livres saints ; il ajoute : « Sans doute à cet égard comme à d'autres, Calvin est de son siècle, il n'a pas devancé le travail critique des âges suivants [...] Mais il n'est pas non plus, que je sache, tombé dans les exagérations de la théopneustie extrême. Dans ses *Commentaires*, il fait preuve d'un bon sens et d'un tact exégétique tout à fait remarquables : il pose comme règle d'interprétation des prophètes de l'Ancien Testament qu'il ne faut pas « ad Messiam transilire » ; il reconnaît certaines erreurs de détail dans le texte, par exemple le nom de Jérémie à la place de celui de Zacharie (Matthieu XXVII, 9) et il ajoute : « Je ne m'en tourmente pas fort ». Je me suis demandé si c'était sur *l'Institution* que portait votre reproche et j'ai lu les chapitres de ce beau livre qui traitent des Ecritures, mais je n'ai pas su y trouver autre chose que l'autorité des Saintes Ecritures considérées comme source de la connaissance de Dieu. Autant que j'ai pu le voir, Calvin affirme que les Ecritures sont de Dieu, mais il ne s'explique pas sur le mode de leur inspiration ; il ne dit rien, ni ne donne à entendre qu'elles contiennent une astronomie, une histoire naturelle, etc. Ces idées, ces questions sont plutôt du xvii^e que du xvi^e » Babut signale à ce sujet la brochure de son « pieux et vénéré ami » de Neufchâtel, le professeur Godet, qui distingue « entre la Révélation de Dieu et l'Ecriture sainte, document de cette Révélation » (*M. Colani et le protestantisme évangélique*) (Bibl. S. H. P. F., ms. 1562).

Le Catéchisme de 1545 prend place dans la réorganisation si remarquable de l'Instruction publique : véritable traité de théologie inspiré par la *Bible* et par l'*Institution*, il a ce mérite d'être un enseignement religieux et non pas une étude philosophique, et aussi cette originalité de laisser à l'élève l'exposé de la doctrine (p. 360).

Quelques années auparavant, le voyage en Italie (1536) ayant mis en relations la duchesse de Ferrare et Calvin, une correspondance durable s'établit entre eux ; elle a retenu l'attention de Guizot. Le Réformateur lui apparaît, en effet, avant les grands évêques catholiques du *xvii^e* siècle, comme « un véritable directeur de conscience, apportant dans ce rôle difficile, un admirable mélange de sévérité religieuse et de modération intelligente » (p. 210) (43). C'est l'occasion d'un portrait de Renée de France et d'un premier aperçu, qui sera complété, sur l'accueil fait à la Réforme, en Italie. Au fil des pages, d'autres portraits se détachent, amis ou adversaires :

Farel, « aussi scrupuleux que courageux [...], fait pour la guerre religieuse, non pour le gouvernement de la nouvelle société religieuse » (p. 219).

Mélancthon, « presque un homme de la Renaissance en même temps que de la Réforme » (p. 252) (44). Il sert de lien entre Luther et Calvin, dont les rapports sont ainsi évoqués. Calvin apprécie beaucoup l'érudition et le charme de Mélancthon ; il ne se gêne point d'ailleurs, par zèle comme par amitié, pour le mettre en garde contre une modération parfois excessive.

Knox, « fougueux et intraitable ». Il était, par son caractère comme par sa situation, déjà un maître, mais « tout en conservant son génie propre », il se fit le disciple et transporta en Ecosse « cet efficace régime presbytérien » (p. 354).

Servet, un autre maître. Sa vie est mise en parallèle avec celle de Calvin qu'il a croisé, défié, avant de le rencontrer ; et ce sera le heurt, le procès célèbre, « événement histori-

(42) Pour Guizot, l'erreur de Calvin viendrait de s'être adonné à la méditation de Dieu, bien plus qu'à l'observation de l'homme : « Il construit [Dieu]. Puis il fait comparaître l'homme devant Dieu », p. 202. Preuve en soit les *Institutes* de Théologie du Dr Thomas Chalmers, éminent disciple du Réformateur.

(43) Cf. notamment la lettre de Calvin à Renée de France au sujet de la mort de son gendre, François de Guise. Guizot commente : « Bien peu d'hommes, à coup sûr, au *xvi^e* siècle... avaient l'esprit assez large et le cœur assez juste pour tenir un pareil langage sur la mort et le sort éternel de leur plus redoutable ennemi » (p. 213-214).

(44) Cf. *supra* n. 28.

que [...] retracé avec un soin scrupuleux » (p. 338). « Dans un siècle peuplé de martyrs de la liberté religieuse, Servet a eu l'honneur d'être l'un des martyrs plus rares de la liberté philosophique ; et Calvin, qui a été, en fait, l'un des fondateurs les plus efficaces de la liberté religieuse, a eu le malheur de méconnaître, envers son adversaire, les droits de la liberté » (p. 339).

Guizot met en contraste avec cette orthodoxie contraignante, qui est celle du xvi^e siècle, l'indulgence que Calvin montra vis-à-vis des idées du jeune Socin, pourtant si proches de celles de Servet.

La victoire de Calvin n'a pas entraîné l'établissement d'une théocratie, car il a toujours distingué pouvoir civil et pouvoir religieux. L'autorité des magistrats subsiste donc et ils n'hésitent pas à s'en servir.

Rigoureuse ou bienveillante, l'humanité de Calvin, si apparente dans ces pages, se retrouve plus aimable dans celles qui traitent de son mariage à Strasbourg. Années heureuses, années fécondes. C'est là aussi qu'il comprit l'importance de l'introduction et de l'étude du chant des psaumes, dans le culte public à côté de la prédication, de la prière et de la liturgie (p. 273).



Sans doute convenait-il de laisser à Guizot le soin de parler lui-même de Calvin, car il n'a pas cessé de le fréquenter et de le scruter, sous un éclairage toujours plus intense ainsi qu'en témoignent ses deux études.

Il y a entre ces deux hommes une étroite parenté, sinon une filiation. Au moment même où il propose un rapprochement avec les catholiques, Guizot tient à affirmer : « Je suis né protestant et l'expérience de la vie, comme l'étude de l'Histoire, m'ont affermi dans la foi de mes pères » (p. VII). Cette foi a pris la forme du presbytérianisme, c'est-à-dire du calvinisme qu'il croit « profondément chrétien et évangélique » (p. 275). Le plus beau caractère de Calvin, c'est son dévouement total à ce qu'il tenait pour la vérité : « Nul n'a plus hardiment tout risqué, tout sacrifié, pour le service de la cause qui avait sa foi » (p. 207). « Un chien aboie s'il voit que l'on assaille son maître ; je serais bien lâche si, en voyant la vérité de Dieu [...] assaillie, je faisais du muet sans sonner mot » écrit-il lui-même (45).

(45) J. BONNET, *Lettres françaises de J. Calvin*, t. I, p. 114. Cf. Guizot, p. 280.

Sa vocation l'a soutenu jusqu'au bout malgré le déclin de ses forces, le soulevant en quelque sorte au-dessus de lui-même, de sa timidité, de ses maladies. Aux affectueuses sollicitations de ses amis qui le pressaient de se reposer, il répondait : « Vous voulez donc que lorsque le Seigneur viendra, il ne me trouve pas veillant ? » (p. 368).

Grand théologien — n'est-ce pas sous ce titre qu'il était connu et recherché dans les Diètes et les Colloques (46) ? —, Calvin a fait plus que des sermons et des livres. Au milieu des passions et des luttes sociales, il a agi et il a gouverné, aux prises tantôt avec les arrogances aristocratiques, tantôt avec les emportements populaires. Il a bâti « une constitution [...] telle qu'elle est écrite dans les livres saints [...] à tout prendre et malgré ses défauts, l'un des plus nobles édifices qu'ait élevés la pensée de l'homme et l'une des plus puissantes lois morales qui ait gouverné la vie des hommes » (p. 186).

Ce novateur si hardi en matière religieuse n'a eu d'autre souci, d'autre dessein que la propagation de la foi et l'organisation de l'Eglise (p. 532). « Acteur puissant dans une grande révolution, il n'avait ni les idées, ni les passions révolutionnaires ; il aimait essentiellement l'ordre ; il savait les conditions comme les droits de l'autorité et il avait reçu le don naturel de l'exercer » (p. 374).

Dans ce tableau si largement brossé et si remarquable, est-ce que Guizot s'est fait un Calvin à son image ? Parfois un peu, peut-être. Il paraît plus juste de dire que, pendant toute sa vie, Guizot est resté à l'école de Calvin, mais pas toujours à l'école du Calvin de sa jeunesse. De plus, dans l'hommage vibrant qu'il lui rend, ne faut-il pas voir aussi l'admiration de l'homme d'Etat qui, sur le plan gouvernemental, a lourdement échoué, envers l'homme d'Eglise, doublé d'un homme d'action, qui a réussi, après un premier échec ? « La pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtissaient est devenue la pierre d'angle » (p. 264) (47).

(46) De 1539 à 1541, les magistrats de Strasbourg et les ducs de Brunswick-Lunebourg l'envoyèrent comme l'un de leurs délégués aux diètes ou conférences de Francfort, de Haguenau, de Worms et de Ratisbonne (p. 247 ss.). Calvin doutait de leur efficacité, mais il y acquit une si grande réputation qu'on l'appela bientôt « le théologien ».

(47) Le pasteur Bernard, écrivant de Genève à Calvin en février 1541, lui dit que beaucoup de fidèles étaient émus par la détresse de leur Eglise. Il les a exhortés à supplier Jésus-Christ de mettre un terme à cette situation. Le nom de Calvin avait été alors prononcé : « Pour moi, j'ai béni Dieu de ce que la pierre rejetée devenait la pierre d'angle ».

Remerciant notre Société des témoignages de sympathie qu'elle lui avait adressés, Mme Conrad de Witt-Guizot lui écrivait, au lendemain de la mort de son père : « Personne n'a été plus protestant que lui, dans la plus haute acception du nom, et personne n'a été plus occupé de notre histoire. Il s'est donné récemment le plaisir, dans son 4^e volume de l' *Histoire de France*, de mettre sous son vrai jour la Révocation et ses suites (48). Plus il avançait en âge et plus la cause du Protestantisme en France lui était chère » (B. S. H. P. F., t. XXIV, p. 1 ss.).

La Révocation et ses suites ; ce titre en évoque tout de suite un autre : *Louis XIV et la Révocation de l'Edit de Nantes*, par Jules Michelet, que l'on est en train de rééditer.

Guizot, Michelet. Une commune vocation : universitaires, historiens. Mais déjà les origines, le milieu, le tempérament les ont marqués. Les choix politiques les ont séparés encore plus ; et ils vont se heurter (49). Voici que la mort les réunit en 1874, comme on l'a vu au début de cet article.

Notre Société ressent envers l'un et envers l'autre une vive gratitude. Car si l'un l'a patronnée et soutenue, l'autre s'est fait l'historien et même le chantre de cette épopée qu'a été parfois la Réforme. Ce visionnaire s'est largement inspiré des sources protestantes : *Œuvres de Luther*, « la merveilleuse *Histoire* de Théodore Agrippa d'Aubigné, livre de passion et de génie » et cet admirable livre : « le *Martyrologe* de Crespin, cette Bible » (50).

Cœur vibrant et profondément spiritualiste, il a su tenir vis-à-vis des témoins de la Réforme — comme vis-à-vis de tant d'autres victimes — l'attitude et les propos, non seulement d'un justicier, mais aussi d'un fils. Qui pourrait oublier les pages qu'il a écrites sur Luther, les martyrs de la Réforme française, les victimes de la Révocation ? Que de noms tirés ainsi de l'oubli ! Il a signalé également

(48) Cf. chapitre XLVII, « Louis XIV et la Religion », p. 391 ss. et particulièrement à partir de la p. 402.

(49) Guizot se méfiait des « formules » et aussi du « jugement » de Michelet (communication de M. G. MARCHAL, (d'après Mme de WITT-GUIZOT, *M. Guizot dans sa famille*, p. 207).

M. CLARAC, *op. cit.*, note l'absence de Guizot, le 24 mars 1838, à la séance de l'Académie des Sciences morales au cours de laquelle Michelet a été élu. Celui-ci prit parti contre la politique conservatrice et ultramontaine de Guizot.

(50) V. LE RENARD, *Lettre de Michelet* (B. S. H. P. F., t. CXVIII, p. 784 ss.).

l'importance de *La France protestante* et de notre *Bulletin* (51).

C'est à propos de Guizot — mais il admirait également Michelet (*B. S. H. P. F.*, XXIII, 141) — que Jules Bonnet écrivait : « Nous pouvons dire aussi de lui ce que Tacite disait des effigies vénérées de l'ancienne Rome, absentes du Sénat : *Eo magis fulgebant quod aberant* » (*B. S. H. P. F.*, XXIV, 1).

(51) *Louis XIV*... p. 471. Mort à Hyères, le 9 février 1874, Michelet y avait été d'abord enseveli à l'instigation de son gendre, d'ailleurs veuf, et malgré l'opposition de la seconde femme de Michelet. Celle-ci obtint le transfert du corps à Paris, suivant le vœu du défunt : « Je suis né à Paris, j'y ai vécu, j'y serai enterré s'il plaît à Dieu ». Aux obsèques civiles de Michelet célébrées à Paris le 18 mai 1876, parmi les nombreuses députations, on trouve « les délégués de la Faculté de Théologie protestante de Montauban ». Gabriel Monod, qui a collaboré au *B. S. H. P. F.* avant de fonder en 1876 la *Revue Historique*, remercia au nom de la veuve de Michelet. Mme MICHELET, *La mort et les funérailles de Michelet*, Paris, 1876.